



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 9 décembre 2022

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 17h08 et levée à 18h45

Étaient présents :

G.B.M : BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BLAISON René suppléant de Mme Valérie MAILLARD ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; FIÉTIER Vincent ; GAGLILO Lorine ; HUOT Daniel ; LAIDIÉ Franck ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MÉNESTRIER Jean-François ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ;

C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M :

Étaient excusés :

G.B.M : DUSSAUCY Nadine ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; MAILLARD Valérie ; MICHEL Thérèse ;

C.C.L.L :

C.C.V.M : GAUTHIER André ; MORALES Roland ;

Secrétaire de séance : PARIS Daniel

Procuration de vote :

Mandants : Marie LAMBERT ; Alain MONNIER ; André TERZO.

Mandataires : BAILLY Guillaume ; STADELMANN Jean-Claude ; DEVESA Cyril

VALORISATION ÉNERGETIQUE – INCINÉRATION

MISE EN PLACE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA PLATEFORME DE MATURATION DES MÂCHEFERS

Rapporteur : Monsieur Anthony Nappez, Vice-Président en charge de l'incinération

Le domaine de l'énergie subit actuellement des perturbations et mutations importantes. La crise actuelle tend à montrer qu'il est important de diversifier ses sources d'approvisionnements et de privilégier l'autonomie.

Face à ce constat et dans la dynamique de développement des énergies renouvelables, il est proposé de développer, au sein du Pôle Industriel du SYBERT, la production d'énergie électrique photovoltaïque.

Il s'agirait d'installer 2 340 m² de panneaux photovoltaïque sur le toit des alvéoles de stockage des mâchefers du SYBERT située rue Gabor à Besançon. Le coût du projet est évalué à 700 000 €. Un retour sur investissement est possible sous 16 ans.

Une étude d'opportunité a été réalisée en collaboration avec la Communauté Urbaine du Grand Besançon.

Il est envisagé d'auto-consommer cette énergie sur le centre de tri voisin notamment, mais aussi de revendre le surplus de production.

Les dispositions juridiques liées à ce projet restent à clarifier, tout comme les conditions de revente de l'électricité produite, l'inscription réglementaire dans les compétences du SYBERT, le montage budgétaire spécifique éventuel,.....

Le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de poursuivre l'étude – sous ses différents aspects - des modalités de mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur la plateforme des mâchefers.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Secrétaire de séance,
PARIS Daniel




PARIS Daniel